



Année européenne du patrimoine culturel 2018



#EuropeForCulture

© Label du patrimoine européen



Qu'entend-on par patrimoine culturel?

Il s'agit de l'ensemble des ressources héritées du passé, toutes formes et tous aspects confondus, d'ordre **matériel, immatériel et numérique**. Sont notamment inclus:

- les monuments et les sites
- les paysages et les sites naturels
- les savoir-faire, les connaissances et les modes d'expression qui témoignent du génie créatif humain (traditions orales, fêtes, chants, etc.)
- les collections des musées, des bibliothèques et des archives (tableaux, livres, objets, etc.)
- le patrimoine cinématographique



Commission
européenne

European
Commission

Culture

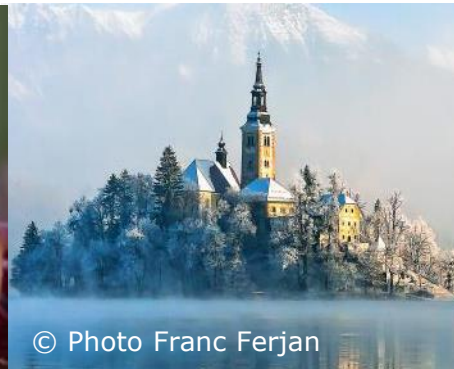


Pourquoi une année européenne du patrimoine culturel?

- pour encourager à **partager et à apprécier** le patrimoine culturel européen en tant que **ressource commune;**
- pour sensibiliser à **notre histoire et à nos valeurs communes;**
- pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'**Europe;** et
- pour mieux **protéger, préserver, perpétuer, enrichir, valoriser** et **promouvoir** le patrimoine culturel européen.

🗨️ L'Année européenne vise à promouvoir:

- le patrimoine culturel en tant que composante essentielle de la **diversité culturelle** et du **dialogue interculturel**,
- la contribution du patrimoine culturel à **l'économie**, et
- le patrimoine culturel en tant qu'aspect important des **relations entre l'UE et les pays tiers.**



René Schuman

Le 9 Mai 1950.

3

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a été faite que si nous avons eu la guerre.

Le patrimoine culturel n'est pas seulement un héritage du passé, il est aussi une ressource pour notre avenir.



Où?

- Des activités et des manifestations auront lieu **partout en Europe.**
- Les délégations contribueront également à promouvoir l'Année européenne **en dehors de l'UE.**





Quels publics?

- les enfants (de 10 à 15 ans)
- les jeunes (de 15 à 25 ans)
- le grand public
- les professionnels du patrimoine culturel

...et tous les curieux!





Quels intervenants?

- les États membres et les collectivités régionales et locales
- la société civile
- les professionnels du patrimoine culturel
- des organisations internationales

L'Année européenne appartient à tous!





Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau national

- Des **coordonateurs nationaux** assurent la gestion dans les États membres



- **avec l'appui de relais:** bureaux Europe créative, représentations de la Commission et du Parlement européen, parties prenantes concernées par le patrimoine culturel, secteur culturel, etc.



Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau européen

- Action conjointe des **institutions européennes**: Commission, Parlement, Conseil de l'UE, Service européen pour l'action extérieure, Comité des régions et Comité économique et social européen.
- Une action conjointe, pilotée par la **DG Éducation et culture**, sera menée par **différents services de la Commission** et sera axée sur l'éducation, le développement régional, la cohésion sociale, l'environnement, le tourisme, la recherche, la politique audiovisuelle, etc.



Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau européen

- La Commission est assistée d'un **comité des parties prenantes** composé de 35 organisations représentatives.
- Des **organisations internationales**, y compris l'Unesco et le Conseil de l'Europe, sont également étroitement associées.



<http://www.voicesofculture.eu/>

Quels moyens?

Initiatives au niveau européen

- **Projets transnationaux** et **initiatives européennes**
- **Nombreuses manifestations**, à commencer par le lancement de l'Année européenne à l'occasion du Forum européen de la culture, les 7 et 8 décembre 2017
- **Campagne de communication** et **enquête Eurobaromètre**



Manifestations majeures en 2018

Forum européen de la culture

- Manifestation biennale à forte visibilité
- L'édition de décembre 2017 sera l'occasion de lancer l'Année européenne



<http://ec.europa.eu/culture/forum/>

Journées européennes du patrimoine

- Organisées chaque année en septembre
- Des milliers de manifestations avec la possibilité d'accéder à des sites rarement ouverts au public
- Plus de 30 millions de participants chaque année



<http://www.europeanheritagedays.com/>

Manifestations majeures en 2018

Label du patrimoine européen

- Décerné à des sites européens à valeur symbolique et d'importance historique
- 29 sites désignés depuis 2013

Capitales européennes de la culture en 2018

- 2 villes désignées chaque année depuis 1985
- Coup de projecteur sur la richesse que représente la diversité des cultures européennes
- Capitales européennes de la culture en 2018: La Valette (Malte) et Leeuwarden (Pays-Bas)



https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label_fr



https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/capitals-culture_fr

Quels moyens?

Budget

Budget total de 8 millions d'EUR pour 2017 et 2018 répartis entre:

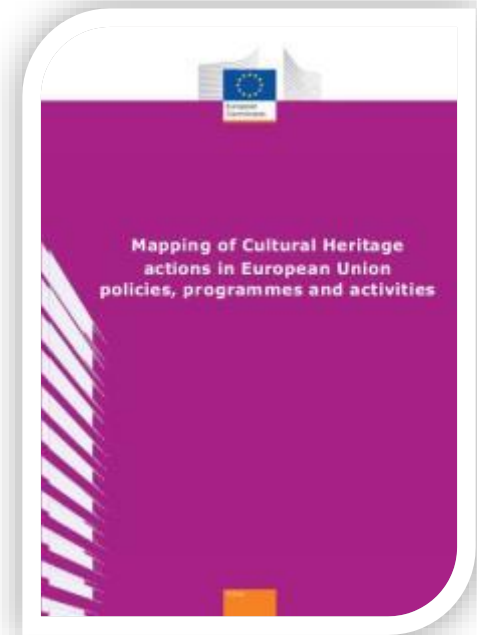
- le financement de projets transnationaux au moyen de l'appel spécial «Europe créative»;
- la mise en œuvre des 10 initiatives européennes;
- la stratégie de communication de l'Année européenne (enquête Eurobaromètre, réalisation de boîtes à outils destinés aux publics cibles, etc.).



Quels moyens?

EN COMPLÉMENT

- Financements en faveur du patrimoine culturel au moyen de différents programmes de l'UE:
- **Erasmus+**,
- **Horizon 2020**,
- **COSME**,
- **programme «L'Europe pour les citoyens»**,
- **fonds structurels et Fonds de cohésion de l'UE, etc.**



http://ec.europa.eu/assets/eac/culture/library/reports/2014-heritage-mapping_en.pdf



Commission
européenne

European
Commission | Culture

Dix initiatives européennes

- Chaque initiative regroupera plusieurs **projets et actions**.
- La mise en œuvre sera assurée par la Commission européenne en **collaboration avec des partenaires clés** (Conseil de l'Europe, Unesco, Icomos, etc.)
- Ces dix initiatives à **forte visibilité** permettront de **perpétuer l'héritage** de l'Année européenne au-delà de 2018.
- Elles répondent à **quatre objectifs principaux** qui définissent la notion de patrimoine culturel européen.

Dix initiatives européennes pour répondre à quatre objectifs

Engagement

- **Un patrimoine partagé:** le patrimoine culturel nous appartient à tous
- **Le patrimoine à l'école:** des enfants à la découverte des traditions et des trésors les plus précieux de l'Europe
- **Jeunesse et patrimoine :** des jeunes donnent un nouveau souffle au patrimoine

Durabilité

- **Patrimoine en transition:** repenser les sites et les paysages industriels, religieux et militaires
- **Tourisme et patrimoine:** un tourisme responsable et durable axé sur le patrimoine culturel

Protection

- **Prendre soin du patrimoine:** élaborer des normes de qualité pour les interventions portant sur le patrimoine culturel
- **Patrimoine en danger:** combattre le commerce illicite de biens culturels et gérer les risques pesant sur le patrimoine culturel

Innovation

- **Compétences liées au patrimoine:** améliorer l'éducation et la formation pour l'apprentissage de métiers traditionnels et de nouveaux métiers
- **Tous au service du patrimoine:** favoriser l'innovation sociale et la participation des personnes et des collectivités
- **Science et patrimoine:** mettre la recherche, l'innovation, les sciences et les technologies au service du patrimoine

Pour en savoir plus:



https://ec.europa.eu/culture/european-year-cultural-heritage-2018_fr



#EuropeForCulture



EAC-EYCH2018@ec.europa.eu



[Base juridique](#)



Commission
européenne

European
Commission | Culture